

Nombre d'exemplaires requis : 2

Service responsable (eaux résiduelles, déchets spéciaux) :

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)
Direction générale de l'environnement (DGE)
Division Assainissement, section Assainissement industriel
Chemin des Boveresses 155, 1066 Epalinges, tél. 021 316 43 08

Autres services concernés (matières dangereuses) :

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)
Direction générale de l'environnement (DGE)
Division air, climat et risques technologiques
Chemin des Boveresses 155, 1066 Epalinges, tél. 021 316 43 60
Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)
Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM)
Rue Caroline 11, 1014 Lausanne, info.dgem@vd.ch, tél. 021 316 61 04

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Commune : Chavornay District : Jura Nord-Vaudois
Adresse : Avenue Albert Amon 1
N° parcelle : 329 Secteur de protection des eaux : ☐ üB ☒ Au ☐ S

Propriétaire

Nom, prénom, raison sociale : SICPA SA
Adresse : Avenue Florissant 41
N° postal : 1008 Localité : Prilly
Téléphone : 021 627 55 55 E-mail : jean-marc.nicod@sicpa.com

Exploitant

Nom, prénom, raison sociale : SICPA SA
Adresse : Avenue Albert Amon 1
N° postal : 1373 Localité : Chavornay
Téléphone : 021 627 55 55 E-mail : jean-marc.nicod@sicpa.com

Mandataire

Nom, prénom, raison sociale : RDR architectes SA
Téléphone : 021 612 01 01 E-mail : architectes@rdr.ch

Données à fournir

En fonction du type d'activité de l'entreprise, compléter les données et fournir les éléments suivants :

- Activité artisanale ou industrielle : chiffres 1- 5, 7-9
- Cuisine professionnelle : chiffres 1, 6, 9.2
- Utilisation ou commercialisation de matières dangereuses : chiffres 1, 7, 9.2

Ce questionnaire particulier doit être complété non seulement pour la partie projet, objet de l'enquête, mais également pour l'ensemble existant.

2. ACTIVITE ARTISANALE / INDUSTRIELLE

2.1 Description de l'activité

Activité globale Bâtiment 8 existant:

Activité industrielle de fabrication d'encre de sécurité et de produits semi-ouvrés et finis pour l'industrie en relation avec cette activité.

Activité des nouveaux locaux:

Création de nouveaux locaux pour la mise en place d'une centrale Sprinkler ainsi que d'un Local Samaritains et un Local Groupe Intervention.

Nombre d'employés : 300 / 0 ; resp. pour l'activité actuelle, aucun employé pour les nouveaux locaux

2.2 Activités particulières

- ☐ Atelier de réparation de véhicules
- ☐ Carrosserie
- ☐ Station-service
- ☐ Place de distribution de carburant (pour les véhicules de l'entreprise)
- ☐ Place de transvasement (pour carburant, combustible ou produit chimique)
- ☐ Place de débordage (véhicules de chantier, véhicules agricoles)
- ☐ Place de lavage de carrosseries
- ☐ Place de lavage de châssis-moteurs
- ☐ Place de stationnement pour véhicules non immatriculés ou véhicules de chantier

3. CONSOMMATION D'EAU

- 3.1 Provenance ☒ Réseau public 170'000 m³/an
- ☐ Alimentation privée _____ m³/an

3.2 Consommation

	<u>Existant</u>	<u>Projeté</u>
Eaux artisanales/industrielles (m ³ /an)	<u>11'000</u>	<u>identique</u>
Eaux ménagères/sanitaires (m ³ /an)	<u>2'000</u>	<u>identique</u>
Eaux de refroidissement (m ³ /an)	<u>157'000</u>	<u>identique</u>
TOTAL (m ³ /an)	<u>170'000</u>	<u>identique</u>

4. DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT DES EAUX

	Existant	Projeté	Modèle
Centrifugeuse	☐	☐	_____
Décanteur	☐	☐	_____
Evaporateur	☐	☐	_____
Fosse de rétention	☐	☐	_____
Installation de floculation filtration	☐	☐	_____
Résine échangeuse d'ions	☐	☐	_____
Séparateur d'hydrocarbures	☐	☐	_____
Séparateur d'hydrocarbures à coalescence	☐	☐	_____
Séparateur d'hydrocarbures à fermeture automatique	☐	☐	_____
Station de neutralisation	☐	☐	_____
Traitement biologique	☐	☐	_____
Ultrafiltration	☐	☐	_____
Autre _____	☐	☐	_____

5. DEVERSEMENT**5.1 Eaux résiduelles d'exploitation**☒ Aucun (fosse étanche, circuit fermé, etc.)☒ En continuDébit : 0.2 m³/j☐ Par charge

Volume : _____ l

Fréquence : _____

5.2. Eaux de refroidissement☐ Aucun (circuit fermé)☐ Infiltration☒ Collecteur d'eaux claires☐ Autre : Autorisation de déversement 262/20**5.3. Eaux météoriques**☐ Infiltration☒ Collecteur d'eaux claires☐ Autre : Autorisation de déversement 262/20**Renseignements sur internet :**

Les directives cantonales peuvent être téléchargées sur le site Internet :

[Directives et formulaires téléchargeables - VD.ch](http://www.vd.ch)

6. CUISINE PROFESSIONNELLE OU INSTALLATION ANALOGUE

La directive cantonale DCPE 560 est applicable.

Sont notamment concernés les établissements disposant d'une cuisine professionnelle pour la préparation de mets chauds et les installations analogues pouvant être la source de rejets d'eaux grasses (traiteurs, laboratoires de poissonnerie ou de charcuterie, industries alimentaires, etc.) :

Type d'établissement : _____ ☐ existant ☐ projeté

Activité, mets préparés : _____

Nombre de mets / jour : _____ Fréquence de production : _____ jours / mois

6.1 Dispositif de prétraitement (décanteur - séparateur de graisses)

☐ Existant : Fournisseur, capacité : _____ l/s

Entreprise de vidange : _____

Contrat de vidange : ☐ oui (copie à annexer svp) ☐ non

☐ Projeté : Fournisseur, capacité¹ : _____ l/s

¹ La capacité de l'installation est à déterminer sur la base des normes techniques et indications du fournisseur. Un débit nominal de 1 l/s par élément raccordé peut être pris en compte comme ordre de grandeur.

☐ Demande de dispense (l'autorité communale compétente doit être consultée)

Motifs : _____

6.2 Préavis de l'autorité communale²

La demande de dispense est : ☐ accordée

☐ refusée

Motifs : _____

Date, lieu, sceau et signature : _____

Personne de contact, tél. : _____

² Le préavis doit tenir compte des équipements mis en place (importance de la production d'eaux grasses), des caractéristiques techniques du réseau de collecteurs (pentes, diamètres, stations de relevage, déversoirs d'orage) et des installations de traitement des eaux (réserve de capacité de la STEP).

7. MATIERES DANGEREUSES

7.1 Dangers particuliers dans l'entreprise (cocher les cases qui conviennent)

				
☐ Très toxique	☐ Attention dangereux	☐ Corrosif	☐ Extrêmement inflammable	☐ Comburant
				
☐ Explosif	☐ Dangereux pour le milieu aquatique	☐ Gaz sous pression	☐ Dangereux pour la santé	

7.2 Matières dangereuses stockées ou utilisées (annexer une liste séparée si nécessaire)

Nom chimique et nature de la matière (G=gaz / L=liquide / S=solide)	Quantité maximale dans l'entreprise (kg ou l)	Consommation annuelle (kg ou l)	Local / secteur	Sécurisation	
				Bac de rétention	Local étanche
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐

7.3 Locaux abritant des matières dangereuses

Local / secteur	S / M ¹	Type de ventilation (mécanique / naturelle)	TRA ²

¹ S = stockage ; M = manipulation/utilisation ; SM = stockage et manipulation dans le même local/secteur

² TRA = taux horaire de renouvellement d'air, c'est-à-dire le rapport entre le débit de renouvellement d'air frais (m³/h) et le volume du local (m³) : à indiquer pour toute ventilation mécanique

Renseignements sur internet :

Les substances dangereuses : ce qu'il faut savoir

<http://www.chemsuisse.ch/fr/>

<http://www.cheminfo.ch/fr/bases-legales.html>

Produits chimiques et travail

<https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Arbeitsbedingungen/Chemikalien-und-Arbeit.html>

Prévention des explosions - Principes, Prescriptions minimales, Zones

<https://www.suva.ch/fr-ch?lang=fr-CH>, sous "Recherche" introduire 2153

8. GESTION DES DECHETS SPECIAUX

N° d'identification selon l'OMoD (Ordonnance sur les mouvements de déchets) : _____

Nature des déchets (liquides ou solides)	Quantité annuelle [kg/an] ou [l/an]	Sécurisation	
		Bac de rétention	Local étanche
Pas de production de déchets dans les locaux	0	☒	☐
Projetés		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐

9. ANNEXES A FOURNIR

9.1 Pour les entreprises artisanales ou industrielles, ainsi que les garages professionnels, carrosseries, places de lavage, stations-service et chantiers navals, un mémoire technique spécifiant :

- Le type de production, d'activités (description succincte)
- Les processus de fabrication (description succincte)
- La nature et la quantité d'eaux résiduelles
- Les prétraitements (fonction, type, dimensions, etc.)
- Les raccordements (eaux usées, eaux claires, infiltration, etc.)

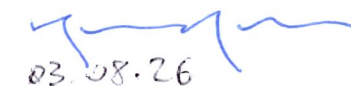
9.2 Dans tous les cas, un plan des canalisations (échelle 1:200 à 1:500) indiquant :

- Les eaux usées (ménagères, sanitaires)
- Les eaux claires (météoriques, de surface extérieure, drainages, etc.)
- Les eaux de refroidissement
- Les eaux résiduelles artisanales et industrielles (eaux de fabrication, de lavage)
- Les dispositifs de prétraitement
- La dénomination des locaux d'exploitation
- Les grilles de sol, points d'évacuation
- Les aires d'apport d'eaux météoriques (surfaces raccordées en m²)

Signatures :

Le propriétaire : 

L'architecte ou le mandataire :


03.08.26

L'exploitant :

idem PROPRIÉTAIRE

RDR | architectes

RDR architectes SA
Avenue Dapples 54 | CP 1286 | 1001 Lausanne | Suisse
Tél +41 21 612 01 01 | architectes@rdr.ch | www.rdr.ch

Ce formulaire peut être obtenu sur le site Internet de la CAMAC : <http://www.vd.ch/formulaires-permis-construire>